

## ARTICLE 1 : Application et objet des conditions générales de vente

- 1.1 - Les présentes Conditions Générales de Vente ("ci-après "**CGV**") s'appliquent, à titre exclusif, aux ventes conclues entre la société CAFCA (ci-après "**CAFCA** ") et son client (ci-après le "**Client**") pour l'achat de produits selon les procédés indiqués à l'article 2 ci-dessous (ci-après "**Produits**"). Le Client reconnaît la charte de service après-vente (ci-après "**Charte SAV**") des Produits, disponible sur le site internet de CAFCA ou sur demande auprès du service client de CAFCA.
- 1.2 - Le fait de passer commande implique, sauf convention expresse et écrite contraire, l'adhésion entière et sans réserve du Client aux CGV. Les présentes CGV prévalent sur tout autre document contradictoire et notamment sur les conditions d'achat du Client auxquelles le Client renonce expressément.
- 1.3 - CAFCA se réserve le droit de modifier unilatéralement les présentes CGV et, en tel cas, de les appliquer à toutes les commandes passées après la date de modification.

## ARTICLE 2 : Commandes

- 2.1 - Les commandes peuvent être réalisées par téléphone, par internet sur le site internet [www.cafca.biz](http://www.cafca.biz) (ci-après le "**Site**"), par courrier électronique, par fax, par courrier ou au comptoir d'enlèvement auprès du service commercial de CAFCA.
  - - **par téléphone** au 01 39 72 10 60, du lundi au vendredi de 9h à 18h.
  - - **par Internet**: [www.cafca.biz](http://www.cafca.biz) - Disponible 24h/24 et 7j/7.
  - - **par mail** à [distrib@cafca.fr](mailto:distrib@cafca.fr) du lundi au vendredi de 9h à 18h.
  - - **par fax** au +33 (0)1.34 90 94 26, du lundi au vendredi de 9h à 18h.
- - **par courrier** : CAFCA, 25 rue des Frères Damme – 78700 CONFLANS-STE-HONORINE
- 2.2 - Préalablement à la première commande via le Site, le Client doit s'inscrire sur le Site en enregistrant son nom, son adresse, son adresse électronique, son numéro de téléphone et son mot de passe. Le Client s'oblige à fournir, au moment de l'inscription, des informations correctes. Toute information incomplète et/ou mensongère engage la responsabilité de son auteur.

L'inscription sur le Site est strictement personnelle. Chaque Client est responsable de son inscription et doit s'assurer que personne d'autre que lui-même ne l'utilise. Le Client assume toute responsabilité quant à l'utilisation, même frauduleuse, de son mot de passe et prendra toutes les mesures pour en assurer la confidentialité.

Il appartient au Client de sélectionner via le Site les Produits qu'il désire commander, selon les modalités suivantes : avant toute commande, le Client devra accéder à son compte personnel en communiquant son identifiant et son mot de passe. Lors de la validation de la commande, le Client donne son autorisation pour régler par carte bancaire le prix affiché sur le Site.
- 2.3 - Toute commande sera confirmée au Client par CAFCA par courrier électronique dans les meilleurs délais. La vente ne sera considérée comme définitive qu'après

l'envoi par CAFCA au Client de la confirmation de l'acceptation de la commande par courrier électronique.

- 2.4 - Toute modification ou annulation de commande demandée par le Client doit faire l'objet d'un accord exprès et écrit de CAFCA, cette dernière ayant toute latitude de la refuser. En tout état de cause, la modification ou l'annulation d'une commande ne peut être prise en compte que si elle fait l'objet d'une notification écrite parvenue à CAFCA au moins huit (8) jours avant l'expédition des Produits. Si CAFCA n'accepte pas la modification ou l'annulation de la commande, les acomptes versés par le Client ne seront pas restitués.

Une commande acceptée par CAFCA pourra toujours être annulée par cette dernière dans les cas suivants et ce, sans aucune indemnité d'aucune sorte : cas de force majeure (telle que définie à l'article 3.5 ci-dessous) ou défaut de disponibilité des Produits. Dans ces cas, les versements éventuellement effectués à la date d'annulation seront remboursés.

### **ARTICLE 3 : Livraison / Délais de livraison**

- 3.1 - Les Produits sont livrables en France métropolitaine, merci de vous rapprocher de nos services pour toute autre destination.
- 3.2 - Les Produits voyagent aux risques et périls du Client.  
Si le Client opte pour le retrait des Produits, il lui sera demandé un justificatif d'identité ou un pouvoir rédigé sur papier à en-tête du Client signé par son dirigeant. Le retrait des Produits aura lieu au 25 Rue des Frères Damme - 78700 Conflans-Ste-Honorine du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30. A défaut d'enlèvement des Produits dans un délai de trois (3) jours ouvrés à compter de la confirmation de la commande, CAFCA se réserve la possibilité d'annuler la commande.
- 3.3 - Les Produits commandés par le Client seront fournis en France métropolitaine dans un délai variant en fonction de l'option de livraison choisie par le Client au moment de la commande, à l'adresse indiquée par le Client ou au lieu de retrait des Produits indiqué ci-dessus. Pour toute commande en livraison passée avant 15h00, les Produits seront expédiés le jour même.  
Les délais de livraison et la disponibilité des Produits ne sont donnés qu'à titre indicatif. Les retards de livraison éventuels des Produits quel qu'en soit le motif, ne peuvent motiver l'annulation de la commande, le refus de prendre livraison des Produits et/ou donner lieu à aucune pénalité ou indemnité d'aucune sorte. Les délais de livraison ne commencent à courir qu'à compter de la date de la confirmation de la commande par CAFCA.  
La livraison dans les délais indiqués ne sera respectée que si le Client est à jour de ses obligations envers CAFCA.
- 3.4 - Franco : les commandes sont livrées gratuitement au-delà de 350 € HT en région parisienne et 500 € HT en province.
- 3.5 - CAFCA est libérée de son obligation de livraison si elle est empêchée ou retardée par un événement de force majeure. Le terme force majeure fait référence à tout événement imprévisible et indépendant de la volonté de CAFCA, empêchant ou entravant l'exécution de ses obligations, y compris, sans que cela soit limitatif : les événements de mobilisation, guerre, grève totale ou partielle, lock-out, réquisition, pénurie de matières premières, défaillance des fournisseurs ou sous-traitants de

CAFCA, incendie, accident d'outillage, interruption ou retard de transport, ou tout autre évènement entravant l'activité de CAFCA, de ses fournisseurs ou sous-traitants.

- 3.6 - Dans le cas particulier du service de livraison directe des Produits par CAFCA au client final au nom et pour le compte du Client ("**Dropshipment**"), le bon de commande établi par le Client devra préciser les coordonnées du client final. CAFCA ne pourra être tenue pour responsable de la non-conformité de la livraison des Produits à la commande passée par le client final, si cette livraison est conforme à la commande passée par le Client auprès de CAFCA.

#### **ARTICLE 4 : Transfert de propriété / Transfert des risques**

LE TRANSFERT DE PROPRIETE DES PRODUITS AU PROFIT DU CLIENT NE SERA REALISE QU'APRES COMPLET PAIEMENT DE L'INTEGRALITE DU PRIX PAR CE DERNIER, EN PRINCIPAL ET ACCESSOIRES, DESDITS PRODUITS. Il est toutefois entendu que la simple remise d'un titre créant une obligation à payer, traite ou autre, ne constitue pas un paiement au sens de la présente disposition, la créance originaire de CAFCA sur le Client subsistant avec toutes les garanties qui y sont attachées y compris la présente réserve de propriété jusqu'à ce que ledit effet de commerce ait été effectivement payé.

En revanche, le risque de perte et de détérioration sera transféré au Client à compter de la livraison des Produits. Le Client s'oblige, en conséquence, à faire assurer, à ses frais, les Produits, au profit de CAFCA jusqu'au complet transfert de propriété.

Le défaut de paiement d'une quelconque échéance pourra entraîner la revendication de ces Produits. Le Client ne doit pas altérer ou supprimer les signes d'identification de ces Produits et de leurs emballages, dont il autorise la vérification à tout moment dans ses locaux.

En cas de saisie, ou en cas de redressement judiciaire ou de toute autre procédure d'insolvabilité équivalente, le Client devra également en informer CAFCA sans délai. Le Client s'interdit en outre de donner en gage ou de céder à titre de garantie la propriété des Produits.

#### **ARTICLE 5 : Réception des Produits**

- 5.1 - Client est tenu de vérifier l'état apparent des Produits lors de leur livraison ou de leur retrait.
- 5.2 - En cas d'anomalie concernant les Produits faisant l'objet d'une livraison (avarie, Produit(s) manquant(s), emballage endommagé, Produit(s) cassé(s), etc.), le Client devra, afin de faire valoir ses droits et sous peine de déchéance de toute action s'y rapportant, émettre des réserves manuscrites claires, précises et complètes sur le bordereau de livraison du transporteur et ce, en présence de ce dernier.

Le transporteur et le Client dateront et signeront les réserves émises par ce dernier.

Dans l'hypothèse où le transporteur refuserait de signer les dites réserves, le Client devra l'indiquer par écrit sur le bordereau de livraison. Le Client devra confirmer lesdites réserves au transporteur par lettre recommandée avec accusé de réception dans les trois (3) jours qui suivent la livraison, la date figurant sur le bordereau de livraison faisant foi, conformément à l'article L.133-3 du Code de Commerce. Le Client devra en outre informer CAFCA, par écrit, de l'existence de vices apparents ou de la non-conformité des Produits à la commande en lui envoyant une copie de la lettre adressée au transporteur et du bordereau de livraison dans un délai maximum de cinq (5) jours ouvrés à compter de la livraison des Produits.

A défaut du respect de la procédure par le Client dans les délais indiqués ci-dessus, les Produits seront réputés conformes en quantité et qualité à la commande et toute réclamation à ce sujet sera irrévocablement rejetée.

Les défauts liés au transport des Produits ne seront pas pris en charge par CAFCA et relèveront de la seule responsabilité du transporteur. Attention : la mention "sous réserve de déballage" n'a aucune valeur juridique.

- 5.3 - En cas d'anomalie concernant les Produits faisant l'objet d'un retrait par le Client, ce dernier devra, afin de faire valoir ses droits et sous peine de déchéance de toute action s'y rapportant, informer CAFCA, par écrit, de l'existence de vices apparents ou de la non-conformité des Produits à la commande dans un délai maximum de deux (2) jours ouvrés à compter du retrait des Produits. A défaut de réserves expressément émises par le Client dans le délai indiqué ci-dessus, les Produits seront réputés conformes en quantité et qualité à la commande.
- 5.4 - Dans tous les cas, le Client s'interdit de différer un règlement, en tout ou partie, en cas de réclamation pour vice apparent, non-conformité des Produits à la commande ou tout autre défaut du Produit.

## **ARTICLE 6 : Garanties**

- 6.1 - Sous réserve des limitations de responsabilité stipulées ci-dessous, CAFCA garantit au Client que tous les Produits vendus par CAFCA sont conformes aux spécifications visées sur son catalogue ou son site internet et dépourvus de défauts de conception, de matière ou de fabrication, sous réserve de leur utilisation, installation, entreposage et manipulation dans des conditions normales pendant un délai d'un (1) an à compter de la livraison (la "Garantie "). Les interventions de CAFCA au titre de la Garantie ne sauraient avoir pour effet de prolonger la durée celle-ci. Les produits ayant fait l'objet d'un stockage de plus de (12) douze mois à compter de la livraison ou de l'enlèvement sont exclus de la garantie.
- 6.2 - Le Client, en sa qualité de professionnel averti, déclare avoir procédé préalablement à l'étude des caractéristiques et des performances des Produits et qu'il les juge adaptés à ses besoins. En conséquence, le Client renonce à toute contestation sur ce point. CAFCA ne sera donc pas responsable de l'inadéquation du Produit aux besoins du Client ou d'une impossibilité de l'utiliser ou de dommage lié à son utilisation en raison d'une incompatibilité avec d'autres matériels et équipements appartenant au Client.
- 6.3 - La garantie est exclue en cas de mauvaise utilisation, erreur de raccordement, négligence, défaut d'entretien ou d'entreposage (notamment entreposage sans protection ou prolongé) de la part du Client par rapport aux règles de l'art et, lorsqu'elles existent, aux spécifications techniques indiquées dans le manuel d'utilisation remis au Client, comme en cas d'usure normale du Produit, d'accident ou de force majeure (telle que définie à l'article 3.5 ci-dessus). De même, la garantie est exclue en cas de modification ou de transformation du Produit ou d'ajout de dispositifs au Produit non conforme au manuel d'utilisation ou par une tierce personne qui n'y a pas été autorisée préalablement et par écrit par CAFCA. En outre, la responsabilité de CAFCA ne pourra être engagée en cas de dommage causé au Produit ou à un autre bien en raison de l'utilisation du Produit en combinaison avec ou intégré à tout autre Produit ou équipement.

- 6.4 - En cas de défaut ou vice avéré et sous réserve du respect par le Client des procédures énoncées à l'article 5 ci-dessus, CAFCA procédera, à son choix, au remplacement, sans frais, des Produits ou à l'établissement d'un avoir d'un montant égal au prix effectivement payé par le Client. L'expédition des Produits remplacés au titre de la Garantie est effectuée par un transport non express, au tarif normal et à la discrétion de CAFCA.
- 6.5 - Par dérogation à l'article L110-4 du code de commerce aucune réclamation du client ne sera recevable passé un délai d'un an à compter de la date de survenance de l'événement pouvant faire l'objet de ladite réclamation.

## **ARTICLE 7 : Limitation de responsabilité**

- 7.1 - CAFCA ne saurait être responsable à l'égard du Client de l'inexécution de l'une des obligations lui incombant au titre des présentes, qui ne serait pas de son fait, ou qui serait consécutive à la survenance d'un cas de force majeure tel que défini à l'article 3.5 ci-dessus.  
En cas de livraison d'un Produit défectueux, le Client ne pourra engager la responsabilité de CAFCA que dans les termes du présent article.  
En toute hypothèse, CAFCA ne saurait être responsable au-delà de la Garantie prévue à l'article 6 ci-dessus, dans toute la mesure permise par la loi. En particulier, sa responsabilité ne saurait s'étendre:
  - aux dommages directs ou indirects causés aux biens ou autres matériels appartenant au Client ou à un tiers, par suite de défaut ou de vice quelconque du Produit ;
  - aux pertes de bénéfices, de chiffres d'affaires, de données, ou toutes autres pertes directes ou indirectes, quelle qu'en soit la cause, prévisibles ou non.
- 7.2 - Si la responsabilité de CAFCA devait toutefois être retenue, et ce quelle que soit la cause ou l'origine, sa responsabilité ne saurait être en tout état de cause supérieure à la valeur du prix d'achat du Produit.
- 7.3 - Dans l'hypothèse où le Client ferait l'objet d'une réclamation ou de poursuites par un tiers pouvant engager la responsabilité de CAFCA en application des présentes CGV, le Client s'engage à en informer CAFCA immédiatement par écrit.
- 7.4 - Aucune pénalité de quelque nature que ce soit et, à ce titre, aucune pénalité prédéterminée pouvant éventuellement figurer dans les documents commerciaux émis par le client, ne sera acceptée par CAFCA sauf accord préalable et écrit et ce, quelle que soit la motivation de la pénalité. Toute clause contraire est réputée non écrite. A ce titre, CAFCA n'accepte pas de déduction, conformément à l'article L442-6-I-8 du Code de Commerce.

## **ARTICLE 8 : Retour des produits**

- 8.1 - L'ensemble des conditions et la procédure de retour des Produits figurent dans la charte SAV annexée aux présentes CGV.
- 8.2 - Il est toutefois précisé qu'en cas de découverte de défauts du Produit à l'issue des délais mentionnés à l'article 5 ci-dessus ou dans les conditions prévues à l'article 6 ci-dessus, le Client devra, sous peine de déchéance de toute action s'y rapportant,

informer CAFCA, par écrit dans un délai maximum de huit (8) jours à compter de leur découverte.

## ARTICLE 9 : Tarifs

- 9.1 - Les prix sont exprimés en Euros, HT et TTC, départ usine. Ils ne comprennent pas les frais de transport et de douane éventuels ni les assurances qui restent à la charge du Client.
- 9.2 - Le prix à acquitter est systématiquement indiqué de manière claire lors de la passation de commande et dans la confirmation de commande.
- 9.3 - Notre tarif revendeur est donné à titre indicatif sur notre site et est susceptible d'être modifié à tout moment. Le prix de vente n'est déterminé qu'au moment de la réception de la commande.
- 9.4 - En cas d'affichage de prix erroné, manifestement dérisoire, quelle qu'en soit la raison (bug informatique, erreur manuelle ou technique), la commande du Client validée sera annulée par CAFCA. CAFCA s'engage à en informer le Client par écrit et à lui rembourser dans les meilleurs délais toute somme qu'il aurait déjà acquittée à la date de l'annulation. Le Client pourra, s'il le souhaite, passer à nouveau sa commande au prix corrigé. En cas de cotations émanant des fournisseurs, le Client s'engage sans réserve et à première demande à fournir à CAFCA, dans un délai n'excédant pas huit jours à compter d'une telle demande, toute preuve de livraison à son client final ou de conservations en son stock s'il n'a pas encore livré tout ou partie des produits objet de la cotation.
- 9.5 - Le client adresse impérativement et préalablement à toute livraison les deux documents suivants par courrier en recommandé avec accusé réception : une photocopie de la dispense de visa annuelle pour l'année en cours. Une attestation annuelle d'achat en franchise de TVA non chiffrée, établie en original sur papier à en tête du client et signée par une personne habilitée à représenter la société. Si l'une de ces conditions fait défaut, la facturation en franchise de Tva est définitivement refusée. Le client sera seul responsable de la validité et de l'authenticité des pièces communiquées. En cas de problème lié à l'attestation, le client s'engage à rembourser le montant de la TVA concerné à CAFCA
- 9.6.1 - Conformément aux articles L541-10, L541-10-2 et R543-171-1 à R543-206-4 du code de l'environnement relatifs à la prévention et gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques, CAFCA s'est engagé auprès d'un éco-organisme agréé pour gérer les opérations de collecte, traitement, de valorisation et de recyclage des déchets électriques et électroniques ménagers et professionnels. Une contribution DEEE est susceptible d'être appliquée au client en fonction de la réglementation en vigueur au moment de la vente. Le montant de cette contribution environnementale n'est pas négociable et ne saurait être comptabilisé dans le chiffre d'affaires du client servant de base au calcul de toute réduction de prix.
- 9.6.2 - Sauf cas d'exonération légale, réglementaire ou conventionnelle, le montant de la rémunération pour copie privée sera facturé en sus du prix des produits, et apparaîtra de façon dissociée sur la facture. Son montant s'incorpore dans le prix total du produit sur lequel la TVA est calculée. Le montant n'est pas négociable et ne saurait être comptabilisé dans le chiffre d'affaires servant de base de calcul de toute réduction de prix. CAFCA se réserve le droit d'exiger la production de toutes pièces de nature à justifier une éventuelle exonération à cette redevance. Le client sera seul

responsable de la validité et de l'authenticité des pièces communiquées. En cas de refus du dossier de remboursement par l'organisme compétent, le client s'engage à rembourser le montant de la redevance acquittée par CAFCA au dit organisme.

## ARTICLE 10 : Conditions de règlement

- 10.1 - Toute livraison, même partielle, donne lieu à facturation.
- 10.2 - *Commande via le Site internet*

Le paiement s'effectuera à la commande par carte bancaire (carte bleue, visa, Eurocard / Mastercard) sur les serveurs sécurisés du partenaire de CAFCA. La commande sera considérée comme valide après confirmation de l'autorisation de paiement bancaire. En cas de refus de la banque, la commande sera automatiquement annulée. CAFCA transmettra au Client au moment de la livraison ou du retrait des Produits, la facture correspondant aux Produits commandés.

Le compte bancaire du Client sera débité automatiquement du prix global définitif toutes taxes comprises des Produits commandés.
- 10.3 - *Commande par téléphone, fax, mail ou courrier*

CAFCA transmettra, lors de la livraison ou du retrait des Produits, une facture correspondant aux Produits commandés.

Le prix est payable comptant, en totalité au jour de la commande ou du retrait des Produits, par carte bancaire, virement ou par chèque. Le chèque devra être libellé à l'ordre de CAFCA et envoyé, accompagné du récapitulatif de la commande, à l'adresse suivante : CAFCA – 25 Rue des Frères Damme – 78700 Conflans-Ste-Honorine.

En cas de défaut de paiement, des pénalités d'un montant égal à trois (3) fois le taux de l'intérêt légal seront appliqués de plein droit dès la date d'échéance, sans aucune mise en demeure et ce, jusqu'au paiement intégral des sommes dues. Le montant de ces pénalités est imputé de plein droit sur toutes remises, ristournes ou rabais dus par CAFCA. En outre, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de quarante (40) euros sera due, de plein droit et sans notification préalable, par le Client en cas de retard de paiement. CAFCA se réserve le droit de demander au Client une indemnisation complémentaire si les frais de recouvrement effectivement engagés dépassaient ce montant, sur présentation des justificatifs.

En cas de défaut de paiement d'une seule facture à son échéance, CAFCA peut suspendre toutes les commandes en cours jusqu'au complet paiement des sommes dues.

En cas de défaut de paiement, quarante-huit (48) heures après une mise en demeure restée infructueuse, la vente sera résiliée de plein droit si bon semble à CAFCA qui peut demander, en référé, la restitution des Produits, sans préjudice de tous autres dommages intérêts.

Dans tous les cas qui précèdent, les sommes qui seraient dues pour d'autres livraisons, ou pour toute autre cause, deviennent immédiatement exigibles si CAFCA n'opte pas pour la résiliation des commandes correspondantes. Le Client devra rembourser tous les frais d'impayés, ainsi que tous les frais occasionnés par le recouvrement contentieux des sommes dues, y compris les honoraires d'officiers ministériels.
- 10.4 - *Dans tous les cas*

Après la première commande et à partir de 300 € HT de commande facturé et acquitté, le Client peut effectuer une demande d'autorisation de paiement différé auprès de CAFCA. L'octroi d'un encours et de conditions de paiement différé est soumis à

l'acceptation des services financiers de CAFCA.

CAFCA se réserve le droit de revenir, à sa discrétion, aux conditions de paiement précédentes en cas d'incident de paiement ou d'indices graves et concordants mettant en cause la crédibilité financière du Client.

- 10.5 - *Sauf accord contraire et préalable entre les parties*, le client accepte sans réserve de recevoir les factures émises par CAFCA exclusivement par voie électronique, conformément à l'article 289 du Code Général des Impôts. Toutefois, le client peut demander à CAFCA de recevoir une facture en format papier.

## **ARTICLE 11 : Produits**

Les produits sont susceptibles d'être modifiés sans préavis. Les photographies présentes sur notre site internet, nos fiches techniques et nos catalogues ne sont pas contractuelles.

## **ARTICLE 12 : Droits de propriété intellectuelle**

- 12.1 - Le contenu du Site et des catalogues est la propriété de CAFCA et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle. La structure générale, ainsi que les logiciels, textes, images animées ou fixes, sons, savoir-faire, dessins, graphismes et tous autres éléments composant ces supports sont de l'utilisation exclusive de CAFCA. Toute représentation totale ou partielle de ces supports, par quelques procédés que ce soient, sans autorisation expresse de CAFCA, est interdite et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Les liens hypertextes mis en place dans le cadre du Site en direction d'autres ressources présentes sur le réseau internet, ne sauraient engager la responsabilité de CAFCA.
- 12.2 - Les Produits, la documentation afférente aux Produits, les marques dont CAFCA est titulaire sont protégés par des droits de propriété intellectuelle qui ne sont en aucun cas cédés ou concédés au Client. Le titre et la propriété des droits de propriété intellectuelle contenus dans les Produits ou dans une quelconque partie des Produits resteront la propriété exclusive de CAFCA.

Le Client ne peut utiliser les matériels publicitaires ou promotionnels, les visuels, textes et logos CAFCA que cette dernière pourrait lui transmettre ainsi que toute marque dont CAFCA est titulaire que dans le but de promouvoir les Produits. Il n'est concédé au Client qu'un droit d'usage, à titre non exclusif.

Le Client qui aurait connaissance d'une violation ou d'une réclamation concernant les droits de propriété intellectuelle de CAFCA devra en informer immédiatement CAFCA et lui apporter son entière coopération. Le Client s'engage à n'entreprendre aucune action en justice eu égard à cette situation sans le consentement préalable écrit de CAFCA. CAFCA ne saurait être responsable à l'égard du Client en raison de la violation par CAFCA des droits de propriété intellectuelle appartenant à un tiers.

## **ARTICLE 13 : Informatique et Libertés**



- 13.1 - Les données collectées par CAFCA sur les personnes physiques représentant ou travaillant pour le Client font l'objet d'un traitement informatique et ont pour objectif d'assurer la bonne gestion des commandes, des contrats et des factures, l'établissement de statistiques commerciales et/ou de leur permettre de bénéficier d'offres commerciales.
- 13.2 - Ces personnes physiques consentent à l'utilisation de ces données par CAFCA. Conformément aux dispositions de la loi dite « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, ces personnes disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données les concernant, que le Client peut exercer en écrivant par courrier postal à l'adresse suivante : CAFCA – 25 Rue des Frères Damme – 78700 Conflans-Ste-Honorine

#### **ARTICLE 14 : Attribution de juridiction - Droit Applicable**

Les présentes CGV sont soumises au droit français. Toutes contestations seront de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Versailles.

## **Charte SAV CAFCA**

### **Application et Objet de la Charte SAV**

La présente Charte de service après-vente (ci-après "Charte SAV") définit les règles applicables aux demandes de retour ainsi que les modalités pratiques à suivre pour retourner un produit dans le cadre du SAV.

La Charte SAV est partie intégrante des Conditions Générales de Ventes (ci-après "CGV") de la société CAFCA (ci-après "CAFCA") acceptées par le client (ci-après le "Client").

### **ARTICLE 1 : Demande de Retour**

Le Client souhaitant retourner un produit doit obligatoirement faire une demande de retour soit sur le site internet de CAFCA ([www.cafca.biz](http://www.cafca.biz), rubrique "Nous contacter" ) soit par mail à [distrib@cafca.fr](mailto:distrib@cafca.fr) en précisant :

- - son numéro de code client,
- - le numéro du bon de livraison ou de la facture,
- - la référence du produit et la quantité,
- - le motif exact et détaillé de la demande de retour,
- - l'état du produit et le numéro de série du produit.

Le Client doit également veiller au respect des délais des Demandes de Retour précisés à l'article 2 ci-dessous. Les demandes présentées hors délais seront systématiquement rejetées. Aucun retour ne peut être effectué sans l'accord préalable écrit de CAFCA transmis au Client sous forme d'un bon de retour avec un numéro de retour ("RMA").

A compter de la date de réception du bon de retour, le Client dispose de quinze (15) jours ouvrés pour retourner le produit selon les modalités définies à l'article 4 ci-dessous. Tout retour expédié hors délais sera systématiquement rejeté.

Le produit retourné sera inspecté par les services de CAFCA. Si ces derniers valident la réclamation, CAFCA s'engage, à sa seule discrétion et sous réserve des dispositions de l'article 2 ci-dessous, soit à remplacer ou à réparer les Produits soit à établir un avoir d'un montant égal au prix effectivement payé par le Client. Les frais d'expédition des Produits remplacés ou réparés sont à la charge de CAFCA. Dans l'hypothèse où les Produits ne seraient pas affectés par un défaut, le Client devra rembourser à CAFCA tous les frais occasionnés par sa réclamation (y compris les frais de retour).

Les informations portant sur les délais de réparation et/ou d'échange des produits sont disponibles sur demande auprès du service client de CAFCA. Ces délais sont indiqués à titre indicatif, CAFCA ne pouvant être tenue pour responsable d'éventuels retards de traitement.

## **ARTICLE 2 : Retours acceptés & délais**

- **- Le produit n'est pas conforme au bon de commande :**

*Les produits retournés devront obligatoirement être neufs, dans leur emballage d'origine et propres à la revente. Les produits dont l'emballage aurait été endommagé (par exemple les produits sous blisters) et les produits consommables ne peuvent pas être retournés.*

Dans le cas de produits livrés, la Demande de Retour doit être complétée dans un délai maximum de cinq (5) jours ouvrés à compter de leur livraison.

Dans le cas de produits enlevés directement au comptoir de vente, la Demande de Retour doit être complétée dans un délai maximum de deux (2) jours ouvrés à compter de leur livraison.

Après validation de la demande de retour, CAFCA proposera un mode de transport pour les produits retournés et en supportera le coût. Le Client s'engage à respecter les consignes d'expéditions précisées à l'article 4 ci-dessous.

*NOTE : En cas de constat de non-conformité lors de la livraison, le Client devra en outre consigner ses réserves sur le bordereau de livraison du transporteur selon les modalités figurant à l'article 5.2 des CGV "Réception des Produits".*

- **- Erreur du Client dans la passation de commande :**

*Les produits retournés devront obligatoirement être neufs, dans leur emballage d'origine et propres à la revente. Les produits dont l'emballage aurait été endommagé (par exemple les produits sous blisters) et les produits consommables ne peuvent pas être retournés.*

En dehors des cas particuliers d'annulation ou de modification de commande précisés à l'article 2.4 des CGV, CAFCA prévoit la possibilité pour le Client d'adresser une demande de retour suite à une erreur qu'il aurait commise. La validation de cette demande est à la discrétion de CAFCA.

La Demande de Retour doit alors être complétée dans un délai maximum de quatorze (14) jours ouvrés à compter de la date de livraison des produits. Les retours de produits hors catalogue, de produits catalogue "à la commande" ou encore de produits issus d'une commande spécifique réalisée pour le compte du Client ne sont pas acceptés. L'expédition des produits retournés doit être effectuée selon les consignes précisées à l'article 4 ci-dessous et aux frais du Client. CAFCA se réserve dans ce cas le droit de facturer au client des frais de gestion correspondant à dix pourcent (10%) du prix de vente des produits retournés.

- **- Panne sous Garantie :**

En cas de découverte de défaut dans les conditions prévues à l'article 6 des CGV ("Panne sous Garantie"), la Demande de Retour doit être complétée dans un délai maximum de huit (8) jours à compter de la découverte du défaut.

***Cas particulier des Garanties Constructeur :***

*Pour les produits disposant d'une garantie spécifique constructeur (prise en charge de la garantie directement par le constructeur, ou garantie sur site, ou extension de garantie spécifique), le client devra contacter directement le constructeur, sans passer par CAFCA, laquelle ne fournit aucune garantie contractuelle quant à ces produits. CAFCA refusera tout retour de marchandise et ne pourra être tenue pour responsable d'une quelconque défaillance du constructeur dans le cadre de cette garantie. Les coordonnées des constructeurs sont disponibles auprès du Service Clients CAFCA (distrib@cafca.fr).*

Les retours acceptés directement par CAFCA dans le cas d'une Panne sous Garantie donneront lieu à une réparation ou un échange. Dans le cas où CAFCA serait dans l'incapacité de remplacer ou de réparer le produit objet de la réclamation, celle-ci se réserve le droit de procéder à un échange contre un produit équivalent ou à l'établissement d'un avoir d'un montant égal au prix effectivement payé par le Client. Sauf contre-indication du service client de CAFCA, même en cas de panne d'un seul élément du produit, l'ensemble du produit et de ses accessoires doivent être retournés à CAFCA.

*NOTE : la réparation d'un produit pouvant durer entre quatre (4) et huit (8) semaines, il est recommandé de bien tester le produit et de contacter au besoin le constructeur pour s'assurer avec ce dernier de la réalité de la panne. Le constructeur pourra aussi dans certains cas proposer une réparation ou un échange direct par ses soins. Les coordonnées des constructeurs sont disponibles auprès du Service Clients CAFCA (distrib@cafca.fr).*

### **ARTICLE 3 : Retours non acceptés**

En cas de manquement aux indications figurant dans la présente Charte SAV, les retours et / ou les Demandes de Retour seront systématiquement rejetés par CAFCA.

En outre, en cas de retour non conforme à la Demande de Retour ayant fait l'objet d'un accord de retour par CAFCA (produit différent, n° de série différent, produit complémentaire non présent dans l'accord de retour, produit et/ou emballage abimé, produit impropre à la revente, etc.), ce retour sera rejeté par CAFCA.

Tout retour rejeté par CAFCA donnera lieu, à sa seule discrétion, soit à la mise à disposition du produit auprès du Client à l'adresse indiquée à l'article 3.2 des CGV pendant un délai de quarante-cinq (45) jours à compter de la réception du produit par CAFCA, soit au renvoi du produit au Client aux frais et risques exclusifs de ce dernier.

En cas de mise à disposition du produit, CAFCA enverra au Client un courrier électronique d'avertissement à l'adresse qu'il aura lui-même communiqué à CAFCA.

A défaut de venir récupérer ce produit dans les délais impartis, CAFCA disposera librement du produit et le Client perdra tous droits sur celui-ci.

En tout état de cause, la facture correspondante au produit retourné sera payée à l'échéance.

### **ARTICLE 4 : Prescription**

Par dérogation à l'article L110-4 du code de commerce aucune réclamation du client ne sera recevable passé un délai d'un an à compter de la date de survenance de l'événement pouvant faire l'objet de ladite réclamation.

#### **ARTICLE 5 : Comment Expédier vos Retours**

Tout retour est expédié aux risques et périls du client. En outre il est conseillé de réaliser l'expédition de ceux-ci par transporteur afin de pouvoir contrôler les produits lors de leur réception. Les produits, accompagnés des accessoires et des notices d'utilisation, devront être retournés dans leur emballage d'origine et insérés dans un carton de transport (sur-emballage), sur lequel sera inscrit de manière lisible le RMA ainsi que l'adresse suivante :

CAFCA

25 Rue des Frères Damme

78700 CONFLANS-SAINTE-HONORINE

France

Tout retour de produit sera effectué en port payé par le Client. Les frais de port seront remboursés au Client en cas de non-conformité du produit au bon de commande.